



p. a. Michel Guillermin  
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives  
CH-1208 Genève  
[www.royaume.ch/asslocimm](http://www.royaume.ch/asslocimm)

Monsieur Michel Codemo  
Direction des travaux  
Boîte de chantier 26 GEV

Genève, le 25 juin 2012.

Objet : Immeubles 10-10bis ch. Frank-Thomas et 24-26 av. Gare-des-Eaux-Vives, 1208  
Genève : Travaux 2011-2014 – Amiante.  
Réf. : Entretien récents du Comité de l'ASSLOCIMM.

---

Monsieur,

Fin mai 2012, un locataire du 26 avenue de la Gare-des-Eaux-Vives a informé le Comité de l'ASSLOCIMM de travaux de désamiantage par du personnel équipé de matériel spécial au 26 GEV.

Lors d'un entretien ces derniers jours avec un membre du Comité chargé de se renseigner auprès de vous à ce sujet, vous lui avez confirmé que de l'amiante a été détecté et traité dans des appartements du 26 GEV. L'amiante était selon vous présent dans l'un ou l'autre linoléum et colle et, de façon inexplicable, pas dans d'autres matériaux identiques.

L'an dernier, après des vérifications, vous nous aviez fait part de l'absence de tout amiante au 24 GEV. Après cela, l'arrachage de linoléum, notamment, s'est fait sans précaution particulière.

Au vu des cas d'amiante susmentionnés, nous voudrions des indications sur les mesures, notamment de précaution, que vous prenez maintenant dans ce domaine.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

POUR LE COMITÉ :

André Hensler

Bruno Zimmermann

Copie : Mme Chevallay, Livit SA, CP 1616, 1227 Carouge